

## TEMPÊTE SUR LE DÉSERT

**LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET LA GUERRE DU GOLFE, 1990-1991**

**par Christophe Girod**

La guerre du Golfe apparaît comme l'un de ces fabuleux coups d'accélérateur qui façonnent l'Histoire. Plus de vingt-cinq pays partent en guerre contre l'Irak, réunis au sein d'une coalition militaire hétéroclite menée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Armes chimiques et nucléaires, déployées dans la région du Golfe, font craindre une catastrophe. Forte de l'aval du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont c'est la résurgence sur la scène internationale après plus de quarante années de guerre froide, cette coalition force l'Irak à se retirer du Koweït.

Ce livre raconte, en la situant dans ses dimensions géopolitiques, l'action du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il relate les événements de l'invasion du Koweït à la guerre du Golfe, ainsi que les actions entreprises ensuite en faveur de la population irakienne exsangue, des 80 000 prisonniers qui attendent leur rapatriement en Arabie saoudite, des victimes des sanglants conflits qui éclatent en Irak et des personnes suspectées de collaboration détenues au Koweït.

Cet ouvrage aborde également la question de l'amalgame entre action humanitaire et déploiement militaire. D'une part, en effet, l'ONU cherche à intégrer l'action humanitaire sous sa bannière et, d'autre part, les promoteurs d'un «droit d'ingérence humanitaire» militent en faveur d'un rôle humanitaire accru pour les Etats. Un débat auquel le CICR ne peut se soustraire, lui qui affirme que l'action humanitaire doit être conduite en dehors de toute considération politique.

**Christophe Girod** a effectué de nombreuses missions au Moyen-Orient au service du CICR et a étroitement participé, au siège à Genève, à la coordination de l'action de cette organisation durant la guerre du Golfe.

**Distribution:**

<i>Pour la Belgique:</i>	Prix
<i>aux éditeurs, les Etablissements Emile Bruylant, s.a.,</i>	540
<i>Rue de la Régence 67, B-1000 Bruxelles.</i>	francs
<i>Tél.: 02/512 98 45 – Fax: 02/511 72 02</i>	belges

<i>Pour la France:</i>	90
<i>à la Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence,</i>	francs
<i>14, rue Pierre et Marie Curie, F-75005 Paris.</i>	français
<i>Tél.: (1) 44 41 97 10 – Fax: (1) 43 54 78 21</i>	

<i>Pour la Suisse:</i>	24
<i>aux Editions Zoé,</i>	francs
<i>Rue des Moraines, 11, CH-1227 Carouge-Genève.</i>	suisses
<i>Tél.: 022 342 05 78 – Fax: 022 343 29 64</i>	

*Version anglaise à paraître.*

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est l'organe officiel du Comité international de la Croix-Rouge. Publiée depuis 1869, elle a porté à l'origine le titre de «Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés», puis de «Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge».

Organe de réflexion, d'opinion et de référence sur la mission et la doctrine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* est également une publication spécialisée dans le droit international humanitaire et d'autres aspects de l'action humanitaire.

Chronique des activités internationales du Mouvement, qui garde la mémoire des événements, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* entretient un courant d'informations et constitue un lien entre les composantes du Mouvement.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en cinq éditions principales:

en français: REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE (depuis octobre 1869)

en anglais: INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis avril 1961)

en espagnol: REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis janvier 1976)

en arabe: المجلة الدولية للصليب الأحمر  
(depuis mai-juin 1988)

en russe: МЕЖДУНАРОДНЫЙ ЖУРНАЛ КРАСНОГО КРЕСТА  
(depuis novembre-décembre 1994)

Elle publie également, en allemand, depuis janvier 1950, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

RÉDACTION: Jacques Meurant, d<sup>e</sup> sc. pol., rédacteur en chef

ADRESSE: Revue internationale de la Croix-Rouge  
19, avenue de la Paix  
CH - 1202 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS: un an 30 francs suisses ou US\$ 18  
le numéro 5 francs

Comptes de chèques postaux: 12 - 1767-1 Genève

Compte bancaire: 129.986.0 Société de Banque Suisse, Genève

Le *Comité international de la Croix-Rouge* (CICR) et la *Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* forment, avec les *Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est à l'origine du Mouvement. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des conflits armés internationaux et non internationaux et des troubles et tensions internes.

**REVUE**  
**INTERNATIONALE**

**CONFÉRENCE D'EXAMEN DE LA  
CONVENTION DES NATIONS UNIES DE 1980  
SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE  
L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES**

*(Vienne, 25 septembre - 13 octobre 1995)*

*Les enjeux  
La position du CICR*

**Les mines terrestres et les mesures visant à les éliminer**

**Actualisation de l'interdiction des balles dum-dum**

---

**CONTRIBUTIONS À L'HISTOIRE**

**La composition du  
Comité international de la Croix-Rouge**

*Le Mouvement international de la Croix-Rouge et  
du Croissant-Rouge: solidarité et unité,  
à travers la  
Revue internationale de la Croix-Rouge*